



DOSSIER D'INSCRIPTION

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA ÉQUITATION ADAPTÉE

*15 au 17 juin 2022
La Courneuve (93)*

(Affiche en cours)



Sommaire

Mot d'accueil

Bienvenue à La Courneuve

Venir à La Courneuve

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiche engagement

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mot d'accueil



Le Comité Départemental du Sport Adapté de la Seine-Saint-Denis, ses membres, ses bénévoles, ses conseillers et son président sont fiers d'accueillir cet événement national au sein du département de la Seine-Saint-Denis.

Cet événement contribue largement à l'ouverture de la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap mental et psychique.

Nous tenons à remercier l'UCPA et son équipe du centre équestre départemental Georges Valbon à La Courneuve qui a répondu présent une nouvelle fois pour l'organisation de cet événement d'exception en mettant ainsi à disposition sa cavalerie, son équipe et ses infrastructures.

Nous en profitons pour remercier aussi l'ensemble des partenaires qui nous suivent dans les diverses actions du CDSA 93 pour permettre à ce que chaque personne en situation de handicap de Seine-Saint-Denis puisse accéder à une pratique sportive, notamment le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, La Direction départemental de la cohésion sociale, le Conseil régional Île-de-France et le CDOS 93.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement, nous vous souhaitons bonne chance.



Fabien PAILLARD
Président du COL

Bienvenue à La Courneuve

Situé dans le Parc Georges Valbon (sur un terrain de 10 hectares), le centre équestre, propriété du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis dispose d'installations indispensables pour une pratique optimale de l'équitation. Il est le lieu de rencontre de cavaliers de tous niveaux en initiation ou en compétition.

Le centre-équestre dispose d'infrastructures modernes : 5 manèges, 4 carrières dont 2 éclairés pourront accueillir les reprises lors des 2 journées de compétition. Il possède également un parcours de cross et un accès direct au parc.

68 poneys et 62 chevaux de toutes tailles et dressés pour répondre en toute sécurité aux exigences des cavaliers débutants et confirmés. Les cavaliers ne pouvant venir avec leurs chevaux pourront ainsi bénéficier de montures sur place pour participer au championnat.

Le centre est équipé de matériel sportif et pédagogique pour une pratique optimale de l'équitation, notamment en compétition. Les aides matérielles (sur-selle, enrênements, etc.) permettront aux compétiteurs d'optimiser leur autonomie dans la conduite du cheval.



Venir à La Courneuve



Centre équestre Départemental Georges Valbon
Avenue Roger Salengro
93120 LA COURNEUVE

En voiture

- Depuis Paris : sur l'autoroute du nord A1, prendre la sortie Stains. Suivez La Courneuve tout droit jusqu'au carrefour des six routes (passage du tramway). En faire le tour et prendre la direction Stains. Après le pont de l'autoroute, prendre la première à droite (portail vert UCPA)

En train/TGV

- Gare Montparnasse
- Gare de Lyon
- Gare Saint-Lazare
- Gare d'Austerlitz
- Gare de l'Est
- Gare du Nord

En avion

- Aéroport Roissy-Charles de Gaulle
- Aéroport d'Orly

En transports en commun

- Bus 150 (de la Porte de La Villette) : station Parc des Sports à La Courneuve
- Bus 252 (de la Porte de La Chapelle) : station Cité Floréal à La Courneuve
- RER B (Gare Aubervilliers-La Courneuve) puis bus 150 : station Parc des Sports à La Courneuve
- Tramway : T1 arrêt la Courneuve-6 routes

Comité d'organisation local

Président(e) du COL

Monsieur Fabien PAILLARD

Président du Comité Départemental Sport Adapté Seine-Saint-Denis

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Benjamin GRIZBEC
Secrétaire général	Régine MOREL
Commission Coordination / Logistique	Fabricio GODOY
Commission Sportive	Régine MOREL
Commission Médicale	En cours
Commission Restauration	Jade GALEAZZI
Commission Partenariats / Hébergement	Caroline DUVAL
Commission Communication	Caroline DUVAL
Commission Animation / Bénévolat	Jade GALEAZZI
Commission Développement Durable	Fabien PAILLARD

Cadre Technique National para équitation adaptée	Aurélie CHARASSE aurelie.charasse@sportadapte.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	Aurélie CHARASSE aurelie.charasse@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale para équitation adaptée	Thierry DESCOUTURE thierry.descouture@sfr.fr



COL France para équitation adaptée 2022
CDSA 93 – Fabricio GODOY

Comité Départemental Sport Adapté Seine-Saint-Denis

Au CDOS 93 – 32 rue Delizy – Hall 2

93694 Pantin

07 68 59 30 06 –

cfparaequitationadaptee2022@gmail.com

Programme prévisionnel

Mercredi 15 juin 2022

15h00 - 17h00	Accueil et installation des délégations Centre équestre Georges Valbon
17h00 - 18h00	Réunion des entraîneurs Centre équestre Georges Valbon
18h00 - 19h00	Premières reconnaissances Centre équestre Georges Valbon
19h00 - 21h00	Repas Centre équestre Georges Valbon

Jeudi 16 juin 2022

08h00 - 08h30	Reconnaissance des parcours et détente des chevaux Centre équestre Georges Valbon
08h30 - 12h00	Épreuves Centre équestre Georges Valbon
À partir de 11h30	Repas Centre équestre Georges Valbon
13h30 - 17h30	Épreuves Centre équestre Georges Valbon
18h00 - 21h00	Remise des prix, clôture et buffet dinatoire Centre équestre Georges Valbon

Vendredi 17 juin 2022

À partir de 09h00	Distribution des paniers repas Centre équestre Georges Valbon
-------------------	--

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [vendredi 20 mai 2022](#).

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mercredi 15 juin 2022 de 15h00 à 17h00
Centre équestre départemental Georges Valbon (face au parc des sports)
Avenue Roger Salengro, 93120 La Courneuve

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'équitation en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **19h00 à 21h00 le mercredi soir et à partir de 11h30 le jeudi midi**.

Ils auront lieu au :

Centre équestre départemental Georges Valbon
Avenue Roger Salengro, 93120 La Courneuve

Le buffet dinatoire du jeudi soir aura lieu :

Jeudi 16 juin 2022 à partir de 19h00
Centre équestre départemental Georges Valbon
Avenue Roger Salengro, 93120 La Courneuve

Les paniers repas du vendredi midi seront distribués :

Vendredi 17 juin 2022 à partir de 9h00
Centre équestre départemental Georges Valbon
Avenue Roger Salengro, 93120 La Courneuve

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Pensez à réserver vos petits déjeuners.

Si certains souhaitent un lieu d'hébergement pour leurs chevaux, des possibilités sont envisagées aux alentours du site de compétition.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para équitation adaptée FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para équitation adaptée

Modalités d'inscription

Le championnat de France **para équitation adaptée** relève du règlement **para équitation adaptée** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para équitation adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle** doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements. Attention, pour tous les sportifs engagés, le représentant de l'association certifie que ces sportifs se sont bien préparés pour participer au championnat de France au cours de la saison 2021-2022.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **vendredi 20 mai 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **mercredi 1^{er} juin 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par les référents championnat de France de la CSN **para équitation adaptée** – **Thierry DESCOUTURE et Karl CROCHART** – et la Cadre Technique Nationale de la discipline – **Aurélié CHARASSE** – est programmée le :

Mercredi 15 juin de 17h00 à 18h00
Centre équestre départemental Georges Valbon
Avenue Roger Salengro, 93120 La Courneuve

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à thierry.descouture@sfr.fr ou karl.crochart@cfb-equitation.org.

Équipements sportifs

Une tenue correcte équitation est demandée - à proscrire les baskets, jeans, pantalon de sport acrylique, bottes de ville, etc. (cf. règlement para équitation adaptée FFSA).

Le port de bottes d'équitation ou de mini-chaps et boots est **obligatoire**, l'utilisation d'un véritable pantalon équitation est souhaitable, une bombe d'un modèle homologué (NF1384) avec attache trois points et dont la taille est adaptée au cavalier est obligatoire.

1 - Dressage et CSO

- Tenue officielle de concours : bottes d'équitation, (ou mini-chaps), pantalon d'équitation clair (blanc ou beige), veste, chemise, cravate, col officier pour les filles
- Casque avec attache 3 points, homologuée à la norme CE, adaptée au cavalier
- Gants facultatifs mais parfois conseillés

2 – Equifun

- Une tenue correcte équitation est demandée
- Le port de bottes d'équitation ou de mini-chaps et boots est obligatoire
- Un casque d'un modèle homologué, avec attache trois points et dont la taille est adaptée au cavalier est obligatoire

Catégories d'âge

Catégories	Jeunes (-18 ans)	Séniors (18 à 39 ans)	Vétérans (40 ans et plus)
2021-2022	Nés en 2004 et après	Nés de 2003 à 1982	Nés en 1981 et avant



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **vendredi 20 mai 2022**

Comité Départemental Sport Adapté Seine-Saint-Denis, Au CDOS 93 –

32 rue Delizy – Hall 2, 93694 Pantin

07 68 59 30 06 – cfparaequitationadaptee2022@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35€		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du mercredi soir au vendredi midi (hors petit déjeuner)	75€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du mercredi soir au vendredi midi (hors petit déjeuner)	55€		
Location de chevaux Location d'un cheval sur les 2 jours pour les épreuves	15€ par épreuve	Nombre de cavaliers :	Nombre d'épreuves par cavaliers :
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du CDSA 93.

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature



ATTENTION : Le niveau 1 est le niveau technique le plus élevé. La participation de chaque cavalier est limitée à 2 épreuves. Préciser le nom du cheval pour ceux qui ne louent pas de chevaux.

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **vendredi 20 mai 2022**

Comité Départemental Sport Adapté Seine-Saint-Denis, Au CDOS 93 – 32 rue Delizy – Hall 2, 93694 Pantin

07 68 59 30 06 – cfparaequitationadaptee2022@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Loue un cheval		Ne loue pas un cheval	Dressage				Équifun		CSO			
						Taille	Poids	Nom du cheval	Niv 3	Niv 2	Niv 1	Virtus	Niv 2	Niv 1	Niv 3	Niv 2	Niv 1	
1																		
2																		
3																		
4																		
5																		
6																		
7																		
8																		

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de l'équitation.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para équitation adaptée** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e)

représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para équitation adaptée** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Fabricio GODOY – COL France para équitation adaptée 2022
Comité Départemental Sport Adapté Seine-Saint-Denis,
Au CDOS 93 – 32 rue Delizy – Hall 2, 93694 Pantin
07 68 59 30 06 – cfparaequitationadaptee2022@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le vendredi 20 mai 2022 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

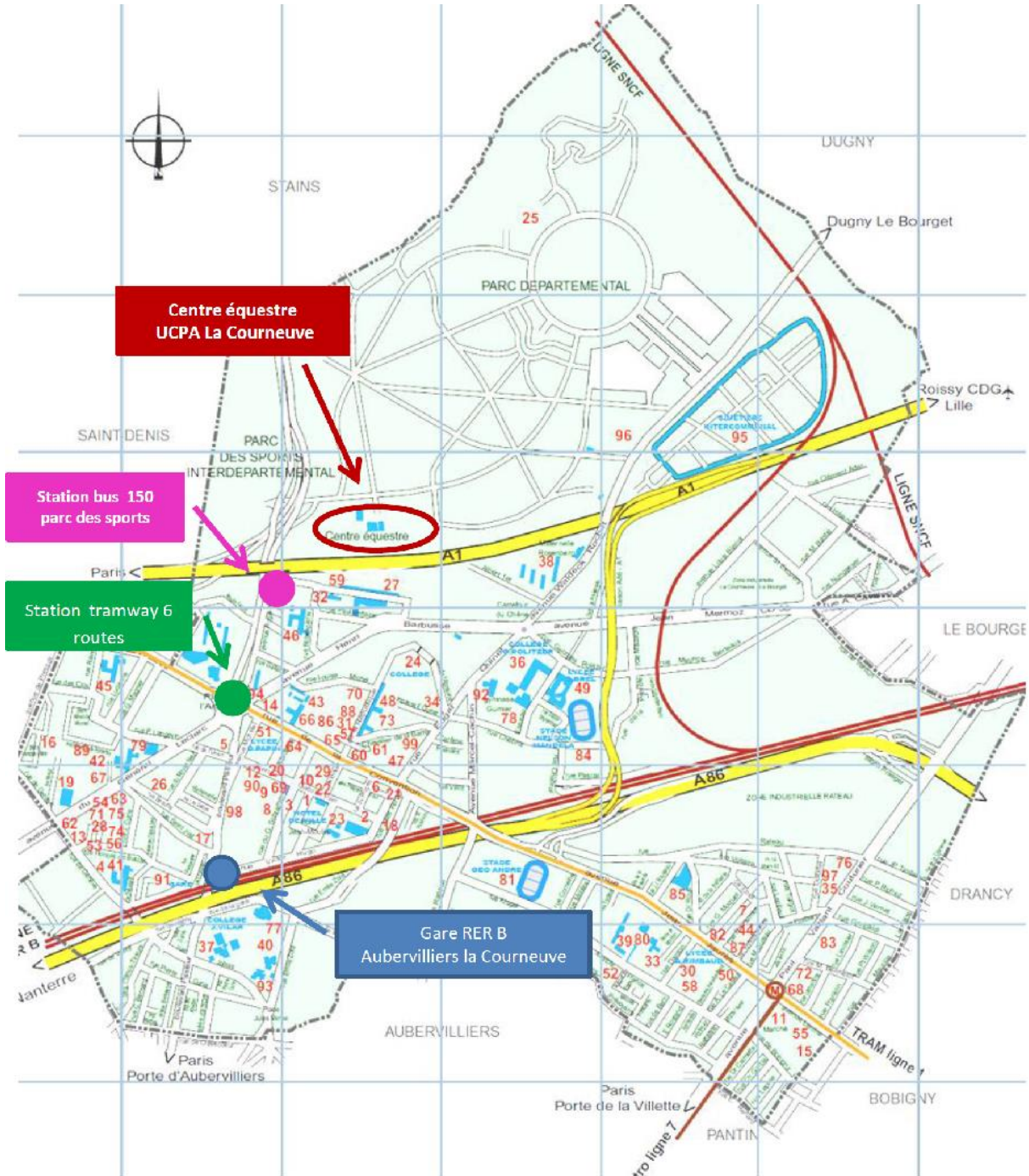
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Prim's Hôtel	80 rue Convention, 93120 La Courneuve Tél. : 01 48 36 65 01	À partir de 62€	2 min en voiture, 18 min à pied
B-B Hôtel	197 rue Paul Vaillant Couturier, 93120 La Courneuve Tél. : 08 92 70 21 00	À partir de 72€	6 min en voiture
Hôtel IBIS Paris Le Bourget	104 avenue Jean Mermoz, 93120 La Courneuve Tél. : 01 48 38 33 33	À partir de 59€	5 min en voiture
Hôtel des Prévoyant	5 avenue Paul Vaillant Couturier, 93120 La Courneuve Tél. : 09 50 52 00 64	À partir de 60€	6 min en voiture
Hôtel Voltaire	39 rue Voltaire, 93120 La Courneuve Tél. : 01 48 36 71 33	À partir de 55€	5 min en voiture
Résidence La Perle	3 boulevard Pasteur, 93120 La Courneuve Tél. : 09 81 61 27 26	À partir de 48€	3 min en voiture, 25 min à pied
Hôtel Kyriad Le Bourget Centre Parc des expositions	134-136 avenue de la Division Leclerc, 93350 Le Bourget Tél. : 01 48 35 33 18	À partir de 65€	9 min en voiture
Hôtel du Nord	7 rue Commandant Baroche, 93350 Le Bourget Tél. : 01 48 37 06 49	À partir de 45€	9 min en voiture
Auberge de Jeunesse de Paris - Cité des Sciences	1 rue Jean-Baptiste Clément, 93310 Le Pré-Saint-Gervais Tél. : 01 48 43 24 11	À partir de 55€	11 min en voiture
Hôtel IBIS budget Stains	Allée des Guionnes – ZA La Cerisaie, 93240 Stains Tél. : 08 92 68 32 69	À partir de 55€	6 min en voiture
Formule 1	ZA La Cerisaie, 93240 Stains Tél. : 08 91 70 53 98	À partir de 42€	6 min en voiture



Partenaires institutionnels

Soutenu
par



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

